

L'INFO Municipale



LE MOT DU MAIRE

Volume 26 - Numéro 11
4 novembre 2015

Bonjour! L'automne est bien installé avec ses journées fraîches et ensoleillée! Il est grand temps de finir de remiser le matériel d'été et de penser à installer nos pneus d'hiver. Une autre année qui finira bientôt. Pour ceux qui ont un chauffage au bois, n'oubliez pas de ramoner votre cheminée.

Le 13 octobre, la municipalité s'est portée acquéreuse de 2 petits terrains près de la rivière sur le chemin du Moulin pour l'installation d'un débarcadère de canot dans le but de sécuriser cette activité populaire.

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration de la Fondation du CHDL-CRHH, on nous annonçait que l'installation du scanner va bon train et devrait être en fonction avant la période des fêtes.

Les travaux de rénovations du pont avancent avec son lot d'imprévus. La municipalité est en contact constant avec le ministère des Transports du Québec pour réduire les impacts pour l'ensemble des utilisateurs du pont. La fermeture complète aura lieu sur de courtes périodes et principalement de nuit. Les heures prévues seront de 21h à 5h le lendemain. Des mesures de sécurité additionnelles sont prévues pour le service de transport ambulancier et le service de pompier. Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez joindre Mme Isabelle Doyon, du Ministère des Transports, responsable du dossier, au 450-569-3057.

Le 15 octobre avait lieu le conseil des maires et en voici un bref résumé :

- o Acceptation de la participation de la MRC au fonds de soutien régional pour l'année 2016;
- o Demande au gouvernement du Québec de conserver sa participation dans le programme d'entretien de la route verte, incluant le P'tit train du Nord;
- o Adoption du budget de la Régie des déchets de la Rouge;
- o Adoption du projet de plan de gestion des matières résiduelles;
- o Adoption du budget de l'organisme Transport Adapté et Collectif des Laurentides.

Le 22 octobre avait lieu le conseil d'administration du CLD, en voici un bref résumé :

- o Dépôt des résolutions du conseil des maires du mois de septembre;
- o Proposition de modifications aux règlements généraux;
- o Ratification d'engagement de personnel.

Le 22 octobre avait lieu l'assemblée générale spéciale du CLD de la MRC des Laurentides, en voici un bref résumé

- o Acceptation des modifications aux règlements généraux;
- o Changement de nom de la corporation et le voici : Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides;
- o Un nouveau logo sera aussi dévoilé le 19 novembre prochain.

N'oubliez pas la tenue du déjeuner du Maire, le 29 novembre prochain. Tout en ramassant des fonds pour Centraide, il s'agit d'une belle opportunité de venir nous rencontrer.

Sur ce, je vous souhaite une bonne fin d'automne.

Le maire
Gilbert Brassard

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 19 OCTOBRE 2015

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil du 19 octobre 2015.

Appels d'offres et contrats

Suite à l'appel d'offres réalisé, le conseil a octroyé le contrat pour l'entretien et la surveillance des patinoires municipales et des accès au pavillon des loisirs et du dôme pour les hivers 2015-2016 et 2016-2017, avec une année d'option.

Administration

Considérant la hausse anticipée du nombre d'élèves à l'école Le Tremplin dans les prochaines années, et sa capacité d'accueil limitée, le conseil a demandé à la Commission scolaire des Laurentides de pouvoir participer à la réflexion et à la recherche de solutions afin de s'assurer que les enfants de Labelle puissent être scolarisés dans leur municipalité, et a offert sa collaboration dans l'application d'éventuels projets ou solutions.

Comme le parc linéaire le P'tit Train du Nord est menacé à cause de la décision du gouvernement du Québec d'abolir sa participation au programme d'entretien de la Route Verte, le conseil a adopté une résolution demandant de maintenir son programme d'entretien de la Route Verte, qui inclut le parc linéaire le P'tit Train du Nord, afin de préserver ce joyau et cet outil de développement économique.

Urbanisme et environnement

Deux demandes de dérogation mineure ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la demande numéro 2015-032 pour la dérogation mineure de 2.6% avec le coefficient d'occupation au sol pour la construction de nouvelles galeries sur l'avant et le latéral droit du bâtiment principal, tel que présenté dans la demande. Le tout, sur le lot 102, rang F, Canton de Labelle, situé au 14167 chemin Chadrofer;
- D'accepter la demande numéro 2015-034 pour la dérogation mineure de 7.23 mètres avec la distance avec le lac, tel que présenté sur le certificat d'implantation. Le déboisement devra être évité dans la cour avant dans le secteur du garage et la végétalisation devra être réalisée sur l'emplacement du bâtiment principal à démolir. Le tout, sur le lot 206, rang F, Canton de Labelle, situé au 65 chemin Germain-Drouin.

Une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale a également été présentée et il a été résolu d'accepter la demande de PIIA numéro 2015-034 du secteur noyau villageois pour un revêtement de couleur noire sur le bâtiment principal et le garage sur la propriété du 65, rue de l'Église.

Loisirs

Considérant que la Municipalité de Labelle désire encourager la vitalité culturelle sur son territoire et qu'elle a adopté une politique familiale qui a comme objectifs de proposer des spectacles pour les adultes de la municipalité, il a été résolu de signer une entente de partenariat avec le Festival classique des Hautes-Laurentides afin que ce dernier présente un spectacle à la salle de spectacle du centre communautaire de Labelle, au courant du mois de juillet ou août 2016.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'octobre 2015.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **le lundi 16 novembre 2015 à 20 h.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans L'Info municipale, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « CONSEIL MUNICIPAL » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe



PRÉVENTION

Objet : La fraude - Protégez-vous en restant vigilant !

Chaque année, plusieurs personnes sont victimes de fraude. La Sûreté du Québec désire sensibiliser les citoyens aux dangers des différentes formes d'escroqueries dont ils peuvent être victimes en leur communiquant quelques conseils de base pour les aider à se protéger.

Bien que les transactions par moyen de paiement électronique soient des plus sécuritaires et des plus fiables au Canada, il n'en demeure pas moins que la fraude par carte de crédit puisse se produire. Il est donc important pour les utilisateurs et les commerçants d'être prudents et vigilants.

- Méfiez-vous des transactions représentant de grosses sommes d'argent et fait rapidement ou fait par téléphone.
- Lors d'achat par téléphone, n'hésitez pas à demander les coordonnées de l'acheteur et de le rappeler pour passer la transaction avant la livraison d'objets.
- Assurez-vous de transiger avec le détenteur principal de la carte de crédit pour effectuer la transaction.
- En tout temps, il est important d'effectuer des vérifications auprès de l'entreprise avant de procéder à une transaction.
- Au cours de vos transactions en ligne, vérifiez que le site est sécurisé (https:// et le cadenas 🛡️)
- Protégez votre ordinateur (Pour savoir comment faire, lisez le dossier Sécurisez votre ordinateur dans la section Cybercriminalité.)

Dénoncez les fraudeurs en communiquant avec la Sûreté du Québec au 310-4141. Portez plainte au Centre d'appel antifraude du Canada. Cette démarche est non seulement utile pour vous, mais elle permet également d'éviter à d'autres victimes de se faire prendre au piège.

Afin de vous protéger contre la fraude, voici quelques sites internet que vous pouvez consulter; www.bureaudeconcurrence.qc.ca (le petit livre noir de la fraude) et www.centreantifraude.ca. Pour obtenir plus de conseils pour se protéger contre la fraude, veuillez cliquer sur le lien suivant : <http://www.sq.gouv.qc.ca/prevenir-la-criminalite/la-surete-vous-conseille/fraude-cartes-paiement.jsp>



VERROUILLER VOS PORTIÈRES

PRÉVENTION. En juin dernier, un article de sensibilisation au sujet du vol de véhicules a été publié, mais les agents de la Sûreté du Québec, du poste de la MRC des Laurentides, constatent que plusieurs citoyens ne verrouillent toujours pas les portières de leur véhicule.

La Sûreté du Québec rappelle quelques conseils de prévention afin de diminuer le risque d'être victime de vol:

- Verrouillez toujours vos portières, même si votre voiture est stationnée en milieu urbain qu'en milieu rural et ce peu importe l'heure de la journée. Conservez la clé avec vous.
- Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous devez laisser votre véhicule sans surveillance.
- Ne dissimulez jamais le double de la clé sous le capot, les tapis, le pare-soleil, les ailes, dans la boîte à gants (même verrouillée) ou les vide-poches.
- Ne laissez pas d'objets de valeur à la vue. Rangez les colis, sacs à main, fourre-tout à l'abri des regards et surtout, ne laissez pas dans votre voiture vos carnets de chèques, cartes de crédit ou votre portefeuille.

Le Code de la sécurité routière prévoit que nul ne peut laisser sans surveillance un véhicule routier dont il a la garde sans avoir préalablement enlevé la clé du contact et verrouillé les portières. Cette infraction peut entraîner une amende de 30\$ plus les frais.

La collaboration des citoyens est essentielle au travail des policiers. Elle contribue à la résolution de plusieurs situations problématiques et elle peut grandement nous aider à élucider les crimes. Si vous voyez un véhicule suspect qui rôde dans votre secteur, veuillez noter le numéro de la plaque d'immatriculation, la marque, le modèle et la couleur du véhicule ainsi qu'une brève description physique du conducteur.

Vous pouvez nous joindre en tout temps au 310-4141 ou directement au poste de la MRC des Laurentides au 819-326-3131 dans les heures de bureau.

À la Sûreté du Québec, la sécurité et le bien-être des citoyens sont au cœur de nos priorités.

Isabel Desgroseilliers

Coordonnatrice locale police communautaire

Sûreté du Québec, MRC des Laurentides, Téléphone : 819-326-3131

Le chauffage au bois

Pour la plupart d'entre nous, un feu de foyer signifie une soirée tranquille à se prélasser et à contempler les mille et une lueurs de la flamme dansante, en écoutant avec ravissement le crépitement des bûches dans la cheminée...

Mais à quel prix?

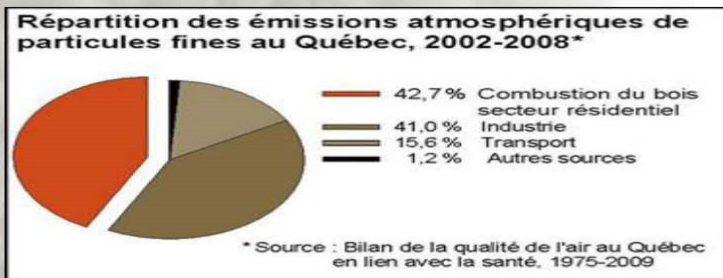
Qu'elles proviennent d'un poêle à bois, d'un foyer ou d'un feu de camp, les fumées dégagées ne sont pas aussi inoffensives qu'on voudrait bien le croire. Le chauffage au bois représente une source importante de contaminants dans l'atmosphère : monoxyde de carbone (CO), composés organiques volatils (COV), particules fines (PM_{2,5}), oxydes d'azote (NO_x) et hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). La fumée dégagée par la combustion du bois est présente à l'extérieur comme à l'intérieur des maisons.

Dans les quartiers où le chauffage au bois est répandu, l'exposition aux contaminants provenant de la fumée des cheminées peut avoir des effets néfastes sur la santé des résidents.

La situation au Québec

Au Québec, le chauffage au bois résidentiel est la principale source de particules fines provenant des activités humaines. Sur le plan local, la contribution de ce type de combustion à la pollution peut être beaucoup plus importante. À titre d'exemple, une campagne d'échantillonnage sur le chauffage au bois réalisée sur l'île de Montréal par la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a montré qu'en hiver, dans un quartier résidentiel, les concentrations de COV, de particules fines et d'HAP étaient souvent supérieures aux concentrations mesurées dans le centre-ville de Montréal.

Des données de Ressources naturelles Canada montrent que le nombre de logements dans lesquels on a recours au chauffage au bois a pratiquement doublé de 1990 à 2010. L'utilisation des appareils de chauffage au bois comme chauffage d'appoint est populaire, surtout depuis la crise du verglas. Entré en vigueur en 2009, le Règlement sur les appareils de chauffage au bois vise à interdire, au Québec, la fabrication, la vente et la distribution d'appareils de chauffage au bois non conformes aux normes environnementales de l'Association canadienne de normalisation ou de la United States Environmental Protection Agency. La même année, la Ville de Montréal a adopté un règlement interdisant l'installation de certains types d'appareils de combustion sur son territoire.



Source : MDDELCC

Journée mondiale sans achat

Pour tous ceux qui en ont assez de faire partie de cette société de **surconsommation**, un rendez-vous incontournable : la journée sans achat célébrée chaque année fin novembre.

La journée sans achat, c'est 24 heures de réflexion sur l'impact social, économique et écologique de la consommation des pays riches sur l'ensemble de la planète. N'oublions pas que 20% de la population mondiale consomme 80% des ressources planétaires !

Lancé à l'initiative de la **Media Fondation** à Vancouver, cet événement est relayé dans de nombreux pays depuis plusieurs années. C'est une journée symbolique dont le mot d'ordre est de ne rien acheter et de réfléchir à ce que signifie réellement la société de consommation. L'un des seuls pouvoirs dont chacun d'entre nous dispose est celui de décider d'acheter ou de ne pas acheter. Nous pouvons librement décider où et à quel prix nous passerons à la caisse. De nos jours, l'être humain est trop souvent réduit à une seule dimension: le consommateur. C'est la négation pure et simple de notre humanité. Mais quoi que pensent les multinationales, nous ne nous réduisons pas à un porte-monnaie. Nous avons aussi une dimension spirituelle, culturelle et philosophique qui fait notre richesse. Nous avons effectivement des désirs, mais ce n'est certainement pas une quelconque marque de chips, d'eau de toilette ou de chaussures de sport qui pourrait les combler.

La journée sans achat est le meilleur moyen de s'interroger sur ses actes de consommation. Il est nécessaire de prendre de temps en temps du recul pour réfléchir aux valeurs que nous souhaitons défendre, comme le partage, le respect et la qualité. C'est aussi un instant privilégié pour nous interroger non seulement sur nos droits, mais surtout sur nos devoirs et nos responsabilités. Nous disposons d'un réel pouvoir économique qui peut se transformer en un pouvoir de pression. La décision d'achat ou de non-achat peut donc devenir un acte politique qui contribuerait à changer le système. Consommer autrement, c'est revendiquer sa volonté de voir évoluer les législations, c'est dire oui à une approche éthique de l'acte d'achat, aux alternatives économiques et à une autre gestion de son temps.



Journée mondiale sans achat suite...

On nous pousse à croire que surconsommer est notre destinée d'acteur social ; notre raison d'être dans la société. D'ailleurs, ne voit-on pas que sont exclus tous ceux qui ne peuvent, comme nous, faire leur "shopping" hebdomadaire ! Notre vie ne dépend-elle que de la couleur de notre carte de crédit ? L'achat serait-il notre seul moyen d'exister ?

En Amérique du nord, la journée sans achat est célébrée le dernier vendredi de novembre.

Stationnement interdit en période hivernale



Nous vous rappelons que le stationnement dans les rues, la nuit, est interdit durant la période hivernale.

En effet, l'article du règlement 2013-235 stipule que:

«Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité, et ce, chaque année, entre minuit et 7h du matin, pendant les périodes du:

- 15 novembre au 23 décembre inclusivement
- 27 décembre au 30 décembre inclusivement
- 3 janvier au 15 avril inclusivement

Cette mesure est prise afin de faciliter et de maintenir une qualité de déneigement sur toutes nos rues, durant la période hivernale.



COMITÉ DES LOISIRS

Le dépouillement de l'arbre de Noël du Comité des loisirs aura lieu:

Quand: 12 décembre 2015

Heure: 10h à 13h

Endroit: Gymnase du centre communautaire



Bibliothèque Lancia-Monette

Nathalie Robson, directrice
819-681-3371, poste 5021

Cirkazium présente : Paradoxe le pirate

Un spectacle pour toute la famille!

Quand : Le samedi 28 novembre à 10 h 30

Où : Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)

Durée : 40 minutes

Prix : Gratuit (aucune réservation requise)

Matelots, préparez-vous à une grande aventure de pirate! Capitaine Paradoxe vous invite à partager son univers rocambolesque. Maître de jonglerie et de prouesses, les épées et les couteaux sont ses fidèles compagnons. Mais son étourderie le mettra dans le pétrin plus d'une fois, au grand bonheur des enfants!



LE CLUB DE LECTURE **LES AVENTURIERS DU LIVRE** SE POURSUIT JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE.
Pour les 6 à 12 ans!

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Samedi : 9 h à 12 h 30

Abonnement :

Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Vous pouvez également consulter notre page web : www.mabibliotheque.ca/labelle



Auteur : Ingrid Falaise

Titre : Le monstre

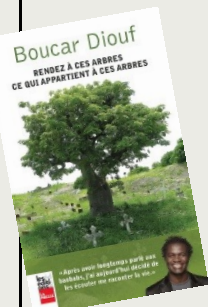
À dix-huit ans, j'ai quitté mon Québec, ma famille, mes amis, pour m'évader vers l'Afrique, lieu d'origine de mon prince charmant. Cette idylle a dégénéré, influencée en partie par les traditions et les coutumes d'une petite ville perdue à deux heures du Sahara. Mais elle a surtout été marquée par M. M comme Monstre, M comme Malade, M comme Manipulateur, M comme la première lettre de son prénom. Le prince est devenu bourreau, le chevalier est devenu vautour. De retour au Québec transformée, affaiblie et mariée à l'islam, constamment humiliée, battue et enfermée dans un sous-sol crade de l'arrondissement Saint-Laurent, j'ai trouvé la force d'échapper à la mort et de me sortir de l'emprise de M. Le Monstre est un récit bouleversant, poignant. Ce n'est pas celui d'une lointaine étrangère, c'est celui d'Ingrid Falaise. Mais c'est peut-être celui de votre soeur, de votre fille, de votre amie ou même le vôtre.



Auteur : Louise Tremblay-D'Essiambre

Titre : L'amour au temps d'une guerre, 1939-1942

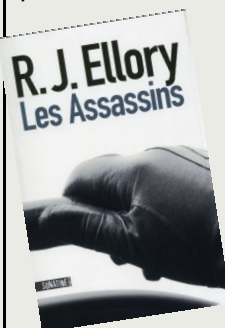
Normandie 1939. La France vient d'entrer en guerre, les jeunes hommes sont mobilisés et Françoise Nicolas, fille d'un important producteur de calvados, ne sait plus si elle pourra épouser son fiancé Rémi, tel que prévu. De leur côté, Gilberte et Célestin tentent de comprendre cette guerre qui leur semble bien lointaine, tandis que pour sa part, Ernest Constantin, nouveau venu à Pointe-à-la-Truite, s'inquiète pour son fils André qui s'est porté volontaire et doit partir incessamment pour l'Angleterre. Paris 1942. La France est occupée par les Allemands. Les Juifs doivent maintenant porter l'étoile jaune et la vie publique leur est de plus en plus interdite. Pour contrer cette situation, Brigitte, la meilleure amie de Françoise, aidera son patron Jacob Reif à mettre sa famille à l'abri. Françoise, quant à elle, a donné naissance à un fils, Nathan, sans savoir si son Rémi, fait prisonnier en 1940, est toujours vivant. De ce côté-ci de l'Atlantique, Ernest Constantin, devenu un bon ami de Gilberte, lui confie ses inquiétudes quant à son fils André qui participe activement au conflit à titre d'aviateur et il profite de leur complicité pour ouvrir la porte des confidences sur son passé.



Auteur : Boucar Diouf

Titre : Rendez à ces arbres ce qui appartient à ces arbres

Quels sont les liens entre les humains et les arbres? Qu'avons-nous à apprendre de ces géants? Les entendez-vous nous parler? Des baobabs de son enfance aux bouleaux du Bas-du-Fleuve, Boucar Diouf a toujours été fasciné par le monde des plantes. Aujourd'hui, après avoir longtemps écouté les arbres, il leur donne la parole dans ce livre où se croisent la biologie, la poésie et l'humour. Sous forme de conte, ce grand humaniste nous parle de la vie, de la mort, de sa famille, de sa relation intime avec les plantes et de ce qu'elles peuvent nous apprendre. « Les contes, disait un ancien, ne sont rien de moins que des histoires d'hier, racontées par les hommes d'aujourd'hui, pour les générations de demain. »



Auteur : R. J. Ellory

Titre : Les assassins

New York, quatre meurtres en quinze jours, quatre modes opératoires différents. Personne ne fait le rapprochement entre les quatre meurtres sauf John Costello, documentaliste au City Herald. Ces meurtres ressemblent à d'anciens crimes commis par des tueurs célèbres. Karen et Ray vont l'aider à enquêter sur ce serial killer.

Déjeuner du maire au profit de Centraide

Les membres du conseil municipal s'unissent pour
lutter contre la pauvreté et vous concocteront un
excellent déjeuner pour cette cause!

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

29 novembre 2015
Centre communautaire de Labelle
15\$/ adulte

7\$/ enfant de moins de 12 ans
billets en vente auprès des membres du conseil



DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui
nous ressemble.

Dates de tombée 13 novembre 2015 15 janvier 2016
Dates de parution 2 décembre 2015 3 février 2016

Prenez note que suite à la parution de l'Info municipale
du mois de décembre, la prochaine édition paraîtra le
3 février 2016.



PARE FEU DU CHEF

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée



Le service de sécurité incendie de Labelle, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure le 1er novembre, pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- **Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans.** Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- Si vous êtes locataire, **votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée**; toutefois, **vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.**

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie et visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca.

LE PONT PIERRE-FORTIN EST INAUGURÉ

Le Club quad Iroquois et le Club de motoneige de Labelle ont inauguré le 23 septembre dernier le pont Pierre-Fortin, récemment rebâti, au bout du lac Labelle près du lac Brochet.

En 2013, le ministère des Transports (MTQ) a fermé l'ancienne structure à cause de sa non-conformité. Après négociation auprès du MTQ seulement des motoneiges et des VHR avaient droit de passage. Au printemps 2015, il y a eu des plans de commandés pour la nouvelle structure, suivi d'appel d'offres; et c'est la firme d'Aumond qui s'est vu octroyer le projet. La construction s'est terminée le 11 juin. « Si le pont n'est pas là, il n'y a lus de circuit » affirme Gilles Lanthier (président du CQI)

Ce lien important du sentier Trans-Québec 22 entre les régions de Lanaudière et de l'Outaouais permettra à la municipalité de Labelle de demeurer la plaque tournante de la région tant pour les VHR et les motoneiges.

Un grand MERCI aux différents intervenants! Les subventions proviennent de la Coalition nationale sur les sentiers (CNS) au gouvernement fédéral, du MTQ, de la Caisse Desjardins de la Rouge, de la Municipalité de Labelle, du CQI et du CML.

Sur la photo : Andrée Séguin, Caisse Desjardins de la Rouge; Gilles Lanthier, président du Club quad Iroquois; Denis Laporte, président du Club de motoneige de Labelle; Marielle Giguère, Caisse Desjardins de la Rouge; et Gilbert Brassard, maire de Labelle.



Notre société se doit de trouver et de développer des alternatives pour la gestion des matières résiduelles qu'elle produit; nous en sommes tous conscients. Le défi est toutefois de taille pour plusieurs de ces matières, comme le bardeau d'asphalte qui sert à protéger le toit de nos maisons, le tonnage généré, annuellement, de cette matière est très important.

Saviez-vous que le bardeau d'asphalte vétuste peut servir à différentes applications à la fin de son cycle de vie? Il peut notamment être utilisé comme combustible pour produire de l'énergie et servir plus spécifiquement aux usines qui fabriquent du béton au Québec. D'autres utilisations sont actuellement à l'étude, dont la possibilité d'incorporer le bardeau au bitume qui recouvre nos routes.

Qui dit valorisation, dit également coûts. Il ne faut pas oublier l'importance des frais de transport et l'impact des gaz à effet de serre sur notre environnement en raison des distances à parcourir pour atteindre les lieux de valorisation éloignés.

Suite à l'analyse des coûts pour optimiser l'utilisation des résidus de bardeaux d'asphalte, l'option retenue consiste à utiliser ces résidus sur le site même de la RiDR pour recouvrir les matières résiduelles enfouies comme alternative au sable. Cette action permettra de réduire l'utilisation d'une matière neuve, le sable, tout en utilisant localement une matière en fin de vie.

Bon automne à tous!

Marc Forget , Directeur général

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



COMMUNIQUÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le mardi 29 septembre se tenait l'Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de Labelle.

Plus de 25 participants sont venus soutenir l'organisme lors de cet événement organisé en collaboration avec la Caisse Desjardins de la Rouge. Le président, Monsieur Yvon Cormier a dirigé la présentation en compagnie de la coordinatrice de la Chambre, Martine Lacasse.

Monsieur Cormier a présenté les comités ainsi que les grands dossiers réalisés tels que le projet de **coopérative de développement**, le tournoi de golf annuel, la présence auprès de la municipalité quant à la réglementation relative aux **abris commerciaux et industriels permanents** en plus des projets 2015-2016 dont ceux liés à **l'établissement d'une épicerie de moyenne surface celui de Réalité augmentée – AventureA Labelle**.



Madame Lacasse a annoncé le lancement de la nouvelle carte de membre et des nombreux avantages et rabais offerts aux commerçants. Quant à Monsieur Gilles St-Pierre du Centre Desjardins Entreprises Laurentides, il a présenté lors de sa conférence, les membres de son équipe ainsi que les nombreux services qui y sont offerts. La Chambre de commerce de Labelle souhaite remercier les membres, les invités, l'équipe de la Caisse Desjardins de la Rouge ainsi que du Centre Desjardins Entreprises pour leur participation à cet événement.

Conférence sur l'économie de la région des Laurentides Nord

Dans le cadre de la soirée conférence organisée en collaboration avec la Caisse Desjardins de la Rouge tenue le 27 octobre dernier, monsieur Benoit Durocher a abordé les principaux enjeux économiques mondiaux ainsi que l'évolution des marchés financiers. Il a de plus discuté de la conjoncture et des perspectives pour les économies canadienne et québécoise.



Monsieur Benoit Durocher
Économiste principal
Vice-présidence Études économiques



INSCRIPTIONS 2015 – 2016

Si tu as entre 12 et 18 ans et que tu as envie de devenir membre de la Mdj pour participer à plein d'activités et t'impliquer dans la réalisation de projets, de soupers, d'ateliers culinaires et de prévention, en plus de faire du sport et des sorties, viens rencontrer l'équipe d'animation pour compléter le formulaire d'inscription avec tes parents.

Frais d'inscription : 12 \$

HORAIRE DES FÊTES :

Voici l'horaire pour la période des fêtes :

Mardi 22 décembre	Fermé
Mercredi 23 décembre	13 h à minuit pour le « Big Party de Noël »

Nous serons fermés du 24 décembre au 4 janvier inclusivement et serons de retour avec l'horaire régulier le mardi 5 janvier 2016.

ACTIVITÉS DU MOIS DE NOVEMBRE

Soirées sportives :	Jeudi 5 novembre :	Badminton
	Jeudi 12 novembre :	Hockey cosom



Souper communautaire : Jeudi le 19 novembre : souper surprise/méli-mélo

Exposition artisanale : Vendredi le 20 novembre

Soirée de jeux de société : Jeudi le 26 novembre



Cinéma carrefour du Nord : Vendredi 27 novembre :
HUNGER GAMES



HORAIRE :

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi au jeudi	17 h à 21 h
Vendredi 6 ^e année	15 h à 17 h
(Exclusif aux élèves de 6 ^e année)	
Vendredi régulier	17 h à 22 h

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

819-686-3434
mdjlabelle@hotmail.com
 facebook Mdj Labelle.

L'équipe d'animation : Janick Nantel,
Émilie Brousseau et Michaël Deslauriers



**La grande guignolée
des médias
3 décembre à Labelle**

Donnons généreusement pour que les moins favorisés de notre village aient un beau temps des fêtes!

Le barrage routier se fera aux feux de circulation, rue du Pont et boul. du Curé-Labelle, le jeudi, 3 décembre prochain.

Vous aimeriez donner de votre temps lors de cette collecte? Appelez-nous, nous sommes en recrutement intensif! 819 686-1878 (comptoir d'entraide de Labelle)

CERCLE DE FERMIERES LABELLE

BRUNCH - CONFÉRENCE



Le Cercle de Fermières de Labelle souligne le 80^e anniversaire de sa fondation par un brunch-conférence qui aura lieu dimanche, le 8 novembre 2015 entre 10h00 et 13h30 à la salle Wilfrid-Machabée, 1 rue du Pont, Labelle. La conférence intitulée séance d'information pour aînés par une représentante de Service Canada débutera à 11h30. Veuillez-vous procurer vos billets auprès de Nicole Fredette au (819) 275-5568 ou Francine Patry au (819) 686-2667.

Nous convoquons les membres à la troisième réunion mensuelle mercredi le 11 novembre 2015 à 18h30 à la salle Wilfrid-Machabée, 1 rue du Pont, Labelle.

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE



PANIER DE NOËL

Les inscriptions pour recevoir un panier de Noël se tiendront tous les mardis de 13h à 16h du 17 novembre au 8 décembre inclusivement.

EXPOSITION ARTISANALE

L'exposition artisanale de Labelle est de retour et ce, dans une magnifique salle toute rénovée.

L'exposition, organisée par le Cercle de Fermières, aura lieu les 20-21 et 22 novembre 2015 à notre magnifique salle communautaire.

Les heures d'ouverture seront le vendredi de 18 h à 21 h, le 21 de 10 h à 17 h et le 22 de 10 h à 16 h, plus de 40 exposants seront avec nous et plusieurs nouveaux se sont joints à nous cette année. C'est l'endroit idéal pour y faire vos achats de Noël parmi des artisans au talent exceptionnel.

Bienvenue à tous!



Association Chasse & Pêche de Labelle



Vous invite à son souper de fermeture de la saison & son tournoi de panache.

samedi le 21 novembre 2015 18 hrs

Salle Wilfrid-Machabée à l'hôtel de ville de Labelle

Il y aura remise de prix au gagnant & tirage de prix de présence.

N'oubliez pas que pour être éligible à nos prix, tous les chasseurs d'un même groupe doivent avoir leur carte de membre 2015 et doivent l'avoir en leur possession avant de partir pour la chasse.

L'enregistrement de vos gibiers date finale

samedi le 18 novembre 2015

de 18h à 21h

au Sonic de Labelle pour tous vos gibiers

LES DINERS DE L'AMITIÉ

Les Dîners de L'amitié ont décidé d'offrir, aux organismes de Labelle dans le besoin, une partie du surplus de recettes générées par le tirage du moitié-moitié.

C'est avec plaisir qu'ils ont pu remettre à Mme Carole Beaudry, responsable des "petits déjeuners" à l'école Tremplin, la somme de 100\$ lors du dîner du 7 octobre. Dans cette même intention, ils ont pu offrir au Cercle de Fermières de Labelle, représenté par sa présidente Nicole Fredette, un cerceau de travail à l'aiguille. Nous remercions tous les gens qui ont contribué par leur participation à ces dons.

Halina Reichel, responsable des Dîners de l'Amitié.



Centre de santé et de services sociaux
des Sommets

à conserver

**Évitez les complications de la grippe saisonnière.
FAITES-VOUS VACCINER !**

Pour des informations supplémentaires:

CLSC de Labelle: 819-686-2117

Labelle

25 novembre 2015

Centre communautaire de Labelle

29, rue du Couvent

9h à 15h

Dépouillement d'arbre de Noël



Le Comité des Loisirs est heureux de lancer ses inscriptions pour son traditionnel dépouillement d'arbre de Noël pour **les enfants de 0 à 10 ans de Labelle**. Cette merveilleuse journée aura lieu le 12 décembre 2015 au gymnase du Centre communautaire.

Les inscriptions se font à l'aide de ce formulaire uniquement. Pas besoin d'appeler. Il suffit de le remplir et de l'apporter à l'hôtel de ville avant le 13 novembre, sans faute. Aucun retard accepté.

Si vous passez à l'hôtel de ville en dehors des heures d'ouverture, déposez ce formulaire dans la boîte de dépôt de nuit qui est située près de la salle vitrée en façade.

À COMPLÉTER ET À REMETTRE AVANT LE 13 NOVEMBRE 2015

Formulaire d'inscription- Dépouillement d'arbre de Noël

Cette activité aura lieu le 12 décembre au gymnase du Centre communautaire de 10h à 13h.

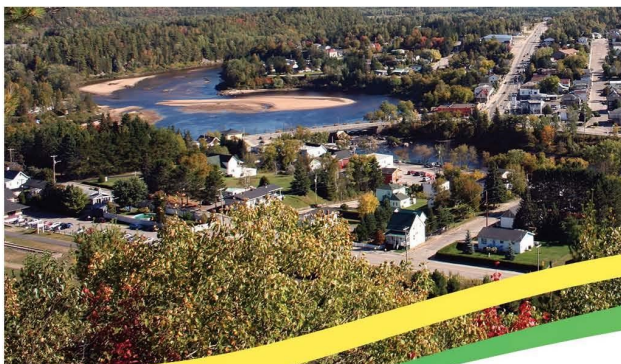
Âge maximum : 10 ans à la journée du dépouillement

Nom de l'enfant		âge	Sexe : F M
Nom de l'enfant		âge	Sexe : F M
Nom de l'enfant		âge	Sexe : F M
Nom de l'enfant		âge	Sexe : F M
Nom de l'enfant		âge	Sexe : F M
Adresse			
No. de tél.			

Écrire lisiblement s.v.p.

Nom du parent responsable : _____





CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
11	08	10h à 13h30	Brunch conférence	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
11	11	18h30	Réunion mensuelle	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
11	13		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
11	13		Date limite pour les inscriptions pour le dépouillement d'arbre de Noël	Comité des loisirs	
11	15		Début de l'interdiction de stationner dans les rues la nuit	Municipalité de Labelle	
11	16	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
11	17		Début des inscriptions pour les paniers de Noël	Comptoir d'Entraide	
11	19		Souper surprise méli/mélo	Maison des jeunes	
11	20-21-22		Exposition artisanale	Cercle de Fermière	Centre communautaire
11	20		Exposition artisanale	Maison des jeunes	
11	21	18h	Souper de fermeture et tournoi de panache	Association chasse et pêche	Salle Wilfrid-Machabée
11	28	10h30	Paradoxe le pirate	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
11	26		Soirée de jeux de société	Maison des jeunes	
11	27		Soirée Carrefour du Nord—film HUNGER GAMES	Maison des jeunes	
11	29		Déjeuner du maire au profit de Centraide	Municipalité de Labelle	Centre communautaire
12	03		Grande guignolée des médias - Barrage routier	Comptoir d'Entraide	

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
T. 819 681-3371 • F. 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2013, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.